

Rapport de la commission de formation, de sport et de loisir



Président: Hans Biemann

Membres: David Barras
Armin Bucher
Arlène Marchand
Sabine Sahli
Liliane Delley (PV)

Mesdames, Messieurs,

Quelle année nous venons de passer. La pandémie causée par le coronavirus a changé nos vies. Personne n'avait imaginé au début de l'année 2020 les proportions qu'allait prendre cette pandémie. Au printemps, durant le premier confinement, toute la vie publique s'est arrêtée. Même la majorité des sports équestres ne pouvaient plus être pratiquée.

En raison de la pandémie provoquée par le COVID-19, la commission de formation, de sport et de loisir ne s'est réunie qu'une seule fois l'an dernier. Le sujet principal abordé lors de cette séance était l'adhésion de la FSFM en tant que membre à part entière de la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE).

Des investigations ont clarifié entre-temps qu'une affiliation à part entière à la FSSE coûterait 14'700.- CHF par an à la FSFM et non 1000.- comme indiqué lors de l'Assemblée des délégués. En raison de ces coûts élevés, le comité de la FSFM est contre l'adhésion et communiquera en ce sens lors de la prochaine assemblée.

Pour conclure, il me reste à remercier les membres de la commission pour leurs efforts au cours de l'année écoulée. Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 2021 que j'espère meilleure et pleine de succès.

Hans Biemann

Président de la commission de formation, de sport et de loisir